

Conditions Générales de Vente

Désignation

La société SAS FNAE ACADEMY désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au 1 rue Raspail Nantes 44100

FNAE ACADEMY met en place et dispense des formations inter et intra entreprises, à Nantes, et sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat.

La FNAE ACADEMY est un organisme de formation enregistré sous le numéro 52440935344 auprès du préfet de la région Pays de la Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat. Son identifiant SIRET est 900873381. Son numéro RCS est 900 873 381 RCS Nantes.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de la société FNAE ACADEMY
- stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- OPCO : les opérateurs de compétence agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la société FNAE ACADEMY pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Devis et attestation

Pour chaque formation, la société FNAE ACADEMY s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à la société un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ».

Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre la société FNAE ACADEMY, l'OPCO ou le client.

À la demande du client, une attestation de présence ou de fin de formation, ainsi que des feuilles d'émargement peuvent lui être fournies.

Prix et modalités de paiement

Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, à réception de la facture, au comptant. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire. Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ses modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

Les tarifs pour les formations sont de 990€ en collectif FOAD, 1 050€ en collectif présentiel, 1 500€ en individuel FOAD et 1 990€ en individuel présentiel, par apprenant.

Les démarches pour s'inscrire à une session de formation proposée par la FNAE ACADEMY varient en fonction du mode de financement choisi :

- dans le cas d'un **financement par le Compte personnel de formation (CPF)** : l'apprenant est invité à s'inscrire directement sur le site du CPF, un lien direct vers la session de son choix lui est proposé sur le site formation-autoentrepreneur.fr
- dans le cas d'un **financement par son fonds de formation** (Agefice, FIFPL, ou Conseil de la Formation (Chambre de métiers et de l'artisanat) **ou Pole Emploi** : si l'apprenant fait la démarche directement du site formation-autoentrepreneur.fr, il est invité à remplir un questionnaire nous permettant de récupérer les données nécessaires au montage de son dossier. Si l'apprenant fait la démarche par mail, nous lui transmettons la liste des éléments à nous transmettre pour récupérer ces mêmes données.
- dans le cas d'un **financement personnel** : l'apprenant reçoit un lien pour régler sa formation.
- dans le cas d'un **financement par son entreprise** : si l'apprenant est salarié il peut faire financer sa formation par son entreprise. Dans ce cas, un mail lui a adressé, lui demandant les informations nécessaires afin d'établir le devis

En cas d'absence de règlement dans les délais pré indiqués, la FNAE ACADEMY considère que la commande est annulée, sauf accord préalable entre le client et la FNAE ACADEMY sur une autre date de règlement. La FNAE ACADEMY se réserve le droit d'annuler une réservation pour tout motif, en particulier en cas de non réponse à des relances de règlement ou lorsque le nombre maximum de participants est atteint entre temps. Si la commande est passée moins de dix jours avant le début de la formation, la FNAE ACADEMY peut demander à être réglée sur place.

Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un OPCO, il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où la société FNAE ACADEMY ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de le faire au moins 10 jours calendaires avant le jour et l'heure du début de la formation. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresseformation@fnae.fr. En cas d'annulation entre 4 et 10 jours ouvrables avant la date de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 10% du coût total initial de la formation. En cas d'annulation moins de 3 jours ouvrables avant le début de la formation, une pénalité d'annulation correspondant à 50% du coût total initial sera facturée au client.

La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de 10 jours avant la date de la formation.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, la société FNAE ACADEMY ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participants.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la société FNAE ACADEMY sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

La société FNAE ACADEMY s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du client. Elle s'interdit de divulguer les données du client, sauf en cas de contrainte légale.

Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la société FNAE ACADEMY et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Nantes, lieu du siège social de la FNAE ACADEMY.

Service de médiation à la consommation

Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du code de la consommation, notre société a mis en place un dispositif de médiation de la consommation. L'entité de médiation retenue est : SAS CNPM - MÉDIATION - CONSOMMATION. En cas de litige, tout consommateur pourra déposer sa réclamation sur le site : <https://www.cnpm-mediation-consommation.eu/> ou par voie postale en écrivant à :
CNPM MÉDIATION CONSOMMATION 27, avenue de la Libération - 42400 SAINT-CHAMOND